

13 septembre 2004

« Par messenger et courriel »

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 4683  
Télécopieur : (514) 289-5197

OBJET: Demande d'approbation du budget 2004 du Plan global en efficacité  
énergétique du Distributeur d'électricité – Phase II  
Dossier Régie: R-3519-2003  
N/d: R000079/FE

---

Chère consoeur,

La présente fait suite à la tenue de la première rencontre du groupe de travail sur l'étude du potentiel technico-économique d'économie d'énergie en date du 8 septembre 2004 relativement au dossier mentionné en objet.

Nous vous informons des dates des prochaines rencontres du groupe de travail, autorisées par la Régie dans sa décision D-2004-133, lesquelles ont été déterminées de concert avec les intervenants présents lors de la première rencontre :

Marché résidentiel	25 octobre 2004 15 novembre 2004 (au besoin)
Marché commercial et institutionnel (CI)	5 novembre 2004 29 novembre 2004
Marché grandes industries (GI)	14 février 2005 7 mars 2005
Marché petites et moyennes industries (PMI)	1 <sup>er</sup> avril 2005 25 avril 2005

**Avocat en chef**  
Pierre Gagnon  
**Directrice – Distribution**  
Jacinte Lafontaine  
**Directrice – Production**  
Isabelle Rayle-Doiron  
**Directeur – TransÉnergie**  
F. Jean Morel

**Avocats**  
Sylvain Aird  
Stéphanie Assouline  
Sophie Baril  
Erika Beaumier  
Paul Charbonneau  
Josée Deland  
Valérie Durand

Éric Fraser  
Yves Fréchette  
Rita-Rose Gagné  
Christian Houde  
Line Janelle  
Jean-François Lacasse  
Julie Lapierre

Nicole Lemieux  
Jean-François Mercure  
Maria Moudfir  
Cathy Noseworthy  
Jocelyne Paquette  
Pascal Parent  
Michel Pasini

Dominique Piché  
Louis Prévost  
Jean Rajotte  
Sylvy Rhéaume  
Carolina Rinfret  
Jean-Olivier Tremblay  
Simon Turmel

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint la liste des participants à la rencontre du 8 septembre 2004.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

C.c. Intervenants (par courriel seulement)